

Enseignements du Français Langue Etrangère

Structure générale

Pilier principal de Master 60 ECTS

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Tronc commun	15	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Spécialisation: L'étudiant-e choisit une des spécialisations suivantes:						
DIDACTIQUE ET PLURILINGUISME	15	1 et 2	Opt.	Non	Non	
RHETORIQUE ET ECRITURE	15	1 et 2	Opt.	Non	Non	
ACQUISITION ET ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS	15	1 et 2	Opt.	Non	Non	
Mémoire	30	2	Obl.	Non	Non	Note 2
Total	60					

Renforcement pour l'obtention d'un pilier à 90 ECTS 30 ECTS

Le renforcement à 90 ECTS comprend le même programme, avec l'ensemble des trois spécialisations

Total	30					
--------------	-----------	--	--	--	--	--

Pilier secondaire de Master 30 ECTS

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Tronc commun	15	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Spécialisation: L'étudiant-e choisit une des spécialisations suivantes:						
DIDACTIQUE ET PLURILINGUISME	15	1 et 2	Opt.	Non	Non	
RHETORIQUE ET ECRITURE	15	1 et 2	Opt.	Non	Non	
ACQUISITION ET ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS	15	1 et 2	Opt.	Non	Non	
Total	30					

Enseignements du Français Langue Etrangère

Pilier principal de Master

60 ECTS

1ère année

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Tronc commun				15		Obl.	
Corpus, méthodologie et enseignement / apprentissage du FLE 1		2	A	5	C	obl.	éval.int. notée
Analyse du discours et enseignement / apprentissage du FLE 1		2	A	5	C	obl.	EX. E 2 H
Littérature française et francophone		2	A	5	C	obl.	éval.int. notée
Spécialisations: L'étudiant-e choisit une des spécialisations suivantes:							
DIDACTIQUE ET PLURILINGUISME				15		Opt.	
Corpus, méthodologie et enseignement / apprentissage du FLE 2		2	P	5	C	obl.	éval.int. notée
Analyse du discours et enseignement / apprentissage du FLE 2		2	P	5	C	obl.	éval.int. notée
Plurilinguisme et communication		2	A ou P	5	C	obl.	éval.int. notée
RHETORIQUE ET ECRITURE				15		Opt.	
Rhétorique et littérature		2	P	5	C	obl.	éval.int. notée
Rhétorique et stylistique		2	P	5	C	obl.	éval.int. notée
Textes fondateurs I ou II		2	A ou P	5	C	obl.	EX. E 4 H
ACQUISITION ET ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS				15		Opt.	
Linguistique appliquée II: l'acquisition d'une langue seconde		2	P	4	C	obl.	éval.int. notée
Travaux complémentaires liés au cours Linguistique appliquée II			A ou P	1	A	obl.	éval.int. notée
Linguistique et enseignement du français		2	A	5	C	obl.	éval.int. notée
Cours à choix (Note 1)		2	A ou P	5	C	obl.	selon ens.
Total 1ère année				30			

2ème année

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Mémoire				30		Obl.	
Mémoire de Master (Note 2)				30	M	obl.	
Total 2ème année				30			
Total 1ère et 2ème années				60			

Enseignements du Français Langue Etrangère

Renforcement pour l'obtention d'un pilier à 90 ECTS

30 ECTS

Le renforcement à 90 ECTS comprend le même programme, avec l'ensemble des trois spécialisations

Total 1ère et 2ème années

30

Pilier secondaire de Master

30 ECTS

1ère et 2ème années

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Tronc commun				15		Obl.	
Corpus, méthodologie et enseignement / apprentissage du FLE 1		2	A	5	C	obl.	éval.int. notée
Analyse du discours et enseignement / apprentissage du FLE 1		2	A	5	C	obl.	EX. E 2 H
Littérature française et francophone		2	A	5	C	obl.	éval.int. notée
Spécialisations: L'étudiant-e choisit une des spécialisations suivantes:							
DIDACTIQUE ET PLURILINGUISME				15		Opt.	
Corpus, méthodologie et enseignement / apprentissage du FLE 2		2	P	5	C	obl.	éval.int. notée
Analyse du discours et enseignement / apprentissage du FLE 2		2	P	5	C	obl.	éval.int. notée
Plurilinguisme et communication		2	A ou P	5	C	obl.	éval.int. notée
RHETORIQUE ET ECRITURE				15		Opt.	
Rhétorique et littérature		2	P	5	C	obl.	éval.int. notée
Rhétorique et stylistique		2	P	5	C	obl.	éval.int. notée
Textes fondateurs I ou II		2	A ou P	5	C	obl.	EX. E 4 H
ACQUISITION ET ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS				15		Opt.	
Linguistique appliquée II: l'acquisition d'une langue seconde		2	P	4	C	obl.	éval.int. notée
Travaux complémentaires liés au cours Linguistique appliquée II			P	1	A	obl.	éval.int. notée
Linguistique et enseignement du français		2	A	5	C	obl.	éval.int. notée
Cours à choix (Note 1)		2	A ou P	5	C	obl.	selon ens.
Total 1ère et 2ème années				30			

Enseignements du Français Langue Etrangère

Evaluation interne: les modalités d'évaluation sont précisées dans le descriptif en ligne de chaque enseignement

Abréviations

C = Cours	A = Atelier (y compris travaux pratiques)	ST = Stage	obl. = Obligatoire
S = Séminaire	C-A = Cours-Atelier	M = Mémoire	opt. = Optionnel
C-S = Cours-séminaire	EX = Examen	E = Ecrit	A = Automne
LD = Lecture dirigée	T = Terrain (voyage...)	O = Oral	P = Printemps

Note 1 :

Le choix de ce cours est à motiver par écrit et est soumis à l'approbation du responsable du MA

Note 2 :

Le mémoire inclut un terrain, la participation à un colloque de recherche et la soutenance. D'entente avec le responsable du MA, il peut être rédigé dans le cadre d'un cours du Tronc commun ou d'un cours de spécialisation, en accord également le professeur concerné.

Le terrain, qui implique tant l'observation et l'analyse de l'enseignement, a lieu dans le cadre des Cours de soutien, du Cours d'été, du Cours "Français pour tous" et/ou d'un Atelier théâtral, voir dans un autre cadre à définir

L'évaluation orale est une soutenance de 60 minutes devant un jury de deux membres au minimum.